TOUT SAVOIR SUR
Le Conseil de Développement

Conseil de Développement
Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane

L'instance de démocratie participative qui représente la société civile et permet aux habitants de prendre part aux projets de l'Agglomération depuis 2003

Obligatoire dans les intercommunalités de plus de 50 000 habitants, le Conseil de développement réunit des

bénévoles

habitants, associations, acteurs économiques et services publics.



C'est un lieu de réflexion, de dialogue et de propositions citoyennes.

Il émet un avis sur les actions principales de la Communauté d'agglomération sur la base du Projet de territoire.

Sa richesse réside dans la diversité de ses membres.

COMPOSITION ACTUELLE

Plus de
60 structures

Près de
80 participants

Répartis en
5 collèges



- MONDE ÉCONOMIQUE
- SYNDICATS & ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES
- SERVICES PUBLICS & ASSIMILÉS
- VIE COLLECTIVE FAMILIALE & ASSOCIATIVE
- HABITANTS

FONCTIONNEMENT

Le Conseil de Développement est ...

- **... interpellé par les élus** pour tout sujet d'intérêt communautaire
- **... libre de s'autosaisir** des enjeux de développement et d'aménagement du territoire
- **... ouvert au public** - bureau, plénières et en commissions thématiques
- **... acteur clé du Projet de Territoire** de l'éxécution au suivi
- **... en dialogue direct** avec les services de l'Agglomération pour enrichir leur réflexion

THÉMATIQUES

Apporter une plus-value et un éclairage complémentaire sur différents sujets stratégiques afin de contribuer au mieux-vivre des habitants.

FORMATION EMPLOI · SANTÉ · ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE · TRANSPORTS MOBILITÉS · TOURISME PATRIMOINE · COMMERCES INDUSTRIE · CULTURE SPORTS · ...

Vous avez des idées — faites entendre votre voix !

Rejoignez le Conseil de développement

christelle.tirman@bethunebruay.fr

www.conseil-dev.bethunebruay.fr